# LE FLEURYSIEN INFO

#98
JANV. 2023

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE FLEURY-SUR-ORNE

FLEURYSURORNE.FR


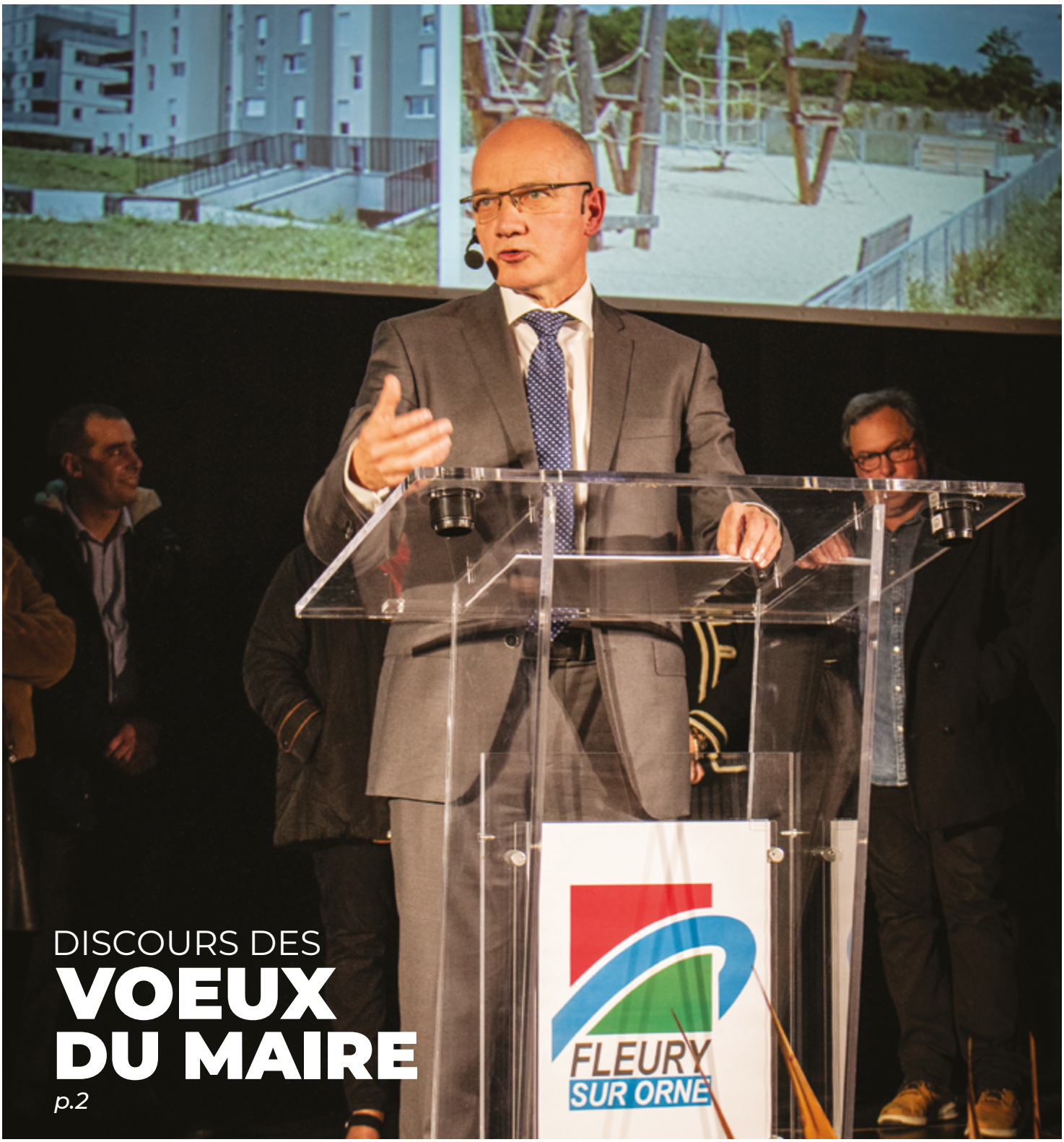


DISCOURS DES
## VOEUX DU MAIRE
p.2

*Ville Solidaire, Territoire de projets*

# DISCOURS DES VOEUX DU MAIRE

*> 5 JANVIER 2023*

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

En ouverture de mon propos, **permettez-moi de remercier celles et ceux qui se sont exprimés ou qui ont été récompensés voici quelques minutes, services municipaux, sportifs qui ont se sont illustrés tout au long de l'année, mais aussi mes collègues du conseil municipal des jeunes qui ont pris la parole pour la première fois devant vous**, Benjamin, Cassie, Emma, Enzo, Eugénie, Eva, Gaspard, Heiko, Hugo, Ilyes, Jeanne, Léona, Loïse, Lola, Lou, Louis, Maéline, Mathis, Perrine, Romy, Téo, Titouan et Valentin. **Et je salue bien évidemment ici l'investissement de celles et ceux qui les accompagnent dans leurs travaux.**

Mesdames, Messieurs,

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée pour **remercier, tous ceux, et ils sont nombreux, services municipaux, équipes techniques et prestataires, élus, qui se sont mobilisés pour organiser et préparer cet événement.**

Une cérémonie des vœux constitue un moment rare et privilégié d'autant plus que nous en avons été privés depuis deux ans en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Souhaitons que cette pandémie soit désormais derrière nous, même s'il nous faut continuer à être vigilant, à pratiquer les gestes barrières à chaque fois que nécessaire et les mesures adaptées à chacun. En notre nom à tous, **j'exprime une pensée particulière pour celles et ceux qui ont été touchés et ont eu à souffrir, par eux-mêmes ou par un proche, de la COVID-19.** Mon propos s'étend bien évidemment aux différents personnels municipaux qui sont restés mobilisés, singulièrement aux premières heures de la pandémie, auprès des personnes âgées ou auprès des enfants.

Une cérémonie des vœux constitue un moment rare et privilégié disais-je car elle nous offre l'occasion de faire un bilan, celui de l'année 2022 qui vient de s'achever et nous permet de nous projeter vers l'année 2023 qui s'ouvre désormais, l'une et l'autre, riches en projets et en réalisations pour notre Fleury-sur-Orne.

## > LES ÉPREUVES DU MONDE

Mais avant de les évoquer, je voudrais consacrer quelques mots pour évoquer le monde dans lesquel nous vivons. Un monde dans lequel les épreuves s'enchaînent. Après la COVID-19 que j'évoquais à l'instant, **de nouvelles épreuves se dressent devant nous illustrant la dureté du monde actuel** : des conflits, la montée des extrémismes, le dérèglement climatique, des catastrophes naturelles, des pénuries, les difficultés de vie quotidienne … Ainsi :

- **La guerre en Ukraine** attaquée, envahie, bombardée par la Russie quotidiennement avec le lot de victimes que cela occasionne, avec les tués, les blessés, civils ou militaires, ou les déplacés.
- **Le dérèglement climatique** – pourtant annoncé de longues dates et visible depuis quelques années - qui n'en finit pas de bouleverser nos habitudes.
- **L'explosion du coût des énergies** qui pèse sur les budgets des communes – nous en savons quelque chose – comme sur ceux des entreprises ou des ménages entraînant parfois des situations inextricables.
- **Les difficultés qui pèsent sur le pouvoir d'achat** d'un nombre grandissant de nos concitoyens qui sont frappés par la différence d'évolution de l'inflation, d'une part, et de leurs rémunérations, d'autre part. C'est ce que nous constatons au travers de nouvelles catégories de demandes d'aides qui nous parviennent au niveau du CCAS.

Certains – sans doute un peu blasés - pourraient dire que cela n'est pas nouveau ou que cela a déjà existé, mais constatons avec la pleine conscience que cela nécessite que ces crises sont tout de même de plus en plus proches de nous, de plus en plus fréquentes et – il faut bien le dire – de plus en plus inquiétantes.

**C'est la raison pour laquelle à notre modeste niveau, nous avons souhaité prendre des initiatives qui vont dans le bon sens que j'illustre avec un seul exemple, en matière de développement durable avec l'adoption d'un *Agenda 2030* fleurysien.**

**Le Fleurysien info - Janvier 2023 #98** | Ville de Fleury-sur-Orne - mairie@fleurysurorne.fr - fleurysurorne.fr | **Directeur de la publication** Marc Lecerf | **Adjoint-délégué à la communication** Nicolas Liot
**Création** Yoann Chatelain | **Photos** Ville de Fleury-sur-Orne | **Imprimeur** Imprimerie Le Brun | **Nombre d'exemplaires** 2 800 ex. | **IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ**

Mais nous sommes également **engagés dans la préservation et le développement de la qualité des services publics.** Nous savons qu'il faut œuvrer au quotidien – et quelles que soient les politiques conduites au niveau national - **à réparer l'ascenseur social** trop souvent resté bloqué au rez de chaussée. L'une de nos tâches les plus ardues consiste à **combattre le sentiment de déclassement** qui saisit un trop grand nombre de nos concitoyens car il finit par boucher l'horizon quand on sait combien il est nécessaire d'entrevoir un avenir meilleur et notamment pour ses propres enfants, avant de se projeter, de prendre des initiatives ou de faire société. Aussi devons-nous collectivement prendre notre part et dessiner un avenir respectueux de tous et de chacun ; c'est tout l'enjeu de notre cohésion sociale.

Le débat autour du partage des efforts et des richesses dans la France d'aujourd'hui me semble être tout aussi urgent que nécessaire. A bon entendeur.

## > LES ACTIONS SOCIALES, ASSOCIATIVES, CITOYENNES ET MUNICIPALES

**Nos actions de solidarité, associatives, citoyennes ou municipales sont connues de tous.** D'importants services municipaux œuvrent au quotidien en ce sens ; je pense en particulier au **Centre Socioculturel et plus encore au Centre Communal d'Action Sociale.**

Celui-ci est également fortement mobilisé en direction de nos aînés, les séniors. Avec le ***Salon Séniors*** qui a connu le succès que l'on sait voici quelques semaines, je me félicite que nous ayons après les contraintes de la COVID qui nous en empêchaient, pu nous retrouver pour ***le Banquet*** et ***le Goûter de noël***, et dans quelques mois pour le voyage que nous apprécions tous.

**Nous allons amplifier ces actions qui déboucheront dans quelques mois sur la création d'une mutuelle municipale à l'intention des séniors, notamment.**

## > LES PROJETS

De nombreux projets, engagés ces derniers mois, verront formellement le jour en 2023 :

- Les travaux relatifs à **l'isolation thermique des bâtiments publics communaux,** là aussi, nous œuvrons en faveur de l'environnement, du budget communal qui subit de plus en plus de contraintes extérieures, mais aussi du confort des usagers de ces différents établissements ;
- Les premières pierres – marquant le début des travaux – **de projets d'habitat ou de développement économique ;**
- **L'école municipale des sports ;**
- **L'Agenda 2030** que j'évoquais à l'instant. L'agenda 2030 est un **programme universel pour le développement durable**, porté par l'ONU, ayant vocation à être développé au niveau européen, français et jusque dans nos villes **comme nous le faisons à Fleury-sur-Orne.** Ce programme porte la grande ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030. Avec toute la modestie que cela implique, nous voulons y prendre toute notre part et que cela vive en impliquant le plus grand nombre sur notre territoire fleurysien.

## > LES ANIMATIONS

En ce qui concerne les animations, nous n'avons pas été en reste avec :

- Le ***Bloody Fleury ;***
- Le ***Festy Fleury ;***
- ***L'été sur un plateau*** et l'ensemble de **notre programmation culturelle** ;
- Ou encore ***Fleury Durable*** qui a connu l'an dernier les succès que vous savez autour d'***Agri Fleury*** notamment et étendra son ambition à l'emploi et à la construction pour nous offrir une programmation plus large et plus riche.
- Nous ne serons pas en reste en ce qui concerne **la culture et la création.**

## > LE CIVISME

Je voulais passer un temps à parler de civisme. Vous êtes d'ailleurs nombreux à le faire également.

Quand j'évoque le civisme, c'est-à-dire tout ce qui renvoie au comportement civique d'un individu, à sa qualité de

# Pitch des Services Municipaux

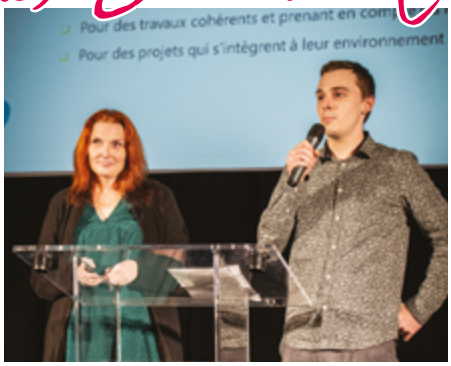

bon citoyen, fondée en particulier sur le respect des lois et des obligations envers les autres individus, mais aussi à tout ce qui fait société dans les actes du quotidien : l'entraide, la solidarité, la bienveillance, l'attention aux autres, le comportement citoyen.

Et bien, quand j'évoque tout cela, je pense :

- A ceux qui à Fleury s'occupent d'un proche ou d'un voisin, parfois avec de toutes petites attentions, avec un sourire ou en prenant des nouvelles ;
- A celles et ceux qui sont bénévoles et ne comptent ni leur temps ni leur énergie dans nos associations ;
- A ceux qui sont régulièrement présents lors de nos cérémonies patriotiques là où bien évidemment on honore ceux qui sont tombés pour la liberté, mais aussi là où l'on fait acte de mémoire car – ne l'ignorons pas – la connaissance de l'histoire et des conditions qui ont amené les conflits antérieurs préservent mieux ceux qui y sont potentiellement confrontés ;
- Celles et ceux qui – notamment dans l'année 2022 que nous venons de vivre – participent avec les membres du conseil municipal au bon déroulement des opérations de vote et de dépouillement ;
- Celles et ceux qui parce qu'ils le peuvent participent aux collectes de don du sang ;
- Celles et ceux qui sont investis dans les opérations « Nettoyons la nature ».

Mais, lorsque je pense civisme, je n'évoque surtout pas :

- Ceux dont les cartons ou les bouteilles se retrouvent autour des containers mis à leur disposition, et parfois plus loin au gré du vent ;
- Et encore moins ceux qui alimentent nos espaces publics de leurs déchets, qu'il s'agisse de mégots, de canettes, de sacs, de gobelets, … ;
- Celles et ceux qui tournent la tête lorsqu'un tout petit geste de leur part, parfois simplement un sourire ou un bonjour, permettrait de changer le quotidien de celui ou de celle qu'ils viennent de croiser ;
- A ceux dont les animaux encombrent nos trottoirs de leurs déjections.
- A ceux dont le bruit et parfois même le tapage entravent la quiétude de leurs voisins ;
- Ceux qui conduisent et se stationnent n'importe comment.

Cela me fait penser à cette citation que je vous partage : ***« Être libre, c'est se gouverner soi-même. Consentir à la règle qu'on se donne n'a rien d'humiliant. Si tu veux des droits, il est normal que tu assumes tes devoirs. Sinon, tu ne te respectes plus toi-même.»***
Il y va donc de petits gestes, de petites intentions, que la vie des uns et des autres soient plus agréable. Aussi – si j'invite ces « quelques-uns » à se reprendre, je salue le plus grand nombre, celles et ceux qui ont le goût des autres et qui incarnent cette belle volonté de faire société.

## > LES REMERCIEMENTS

En prononçant ces mots, permettez-moi ici de songer aux élus comme nous en connaissons tant dans notre pays, mais plus particulièrement en cet instant, à ceux qui m'entourent, aux membres du conseil municipal de Fleury-sur-Orne, qui ne comptent pas leur temps, qui n'hésitent pas à se relever les manches, à agir, intervenir, en étant présents, en proposant, en soutenant :
Florian FAUDAIS, Maria LEBAS, Franck SAVARY, Nicolas LIOT, Catherine SAUVAGE, Gérald BALLIERE, Marie-Claude TARDIF, Pascal HOORELBEKE, Dominique DUGOUCHET, Cédric PEGEAULT, Franck DORE, Betty LEPAON, Carole BREANT, Christelle MOLLARD, Cindy HOUEL, Elodie DORE, Emmanuel HEUZE, Gwendoline WATTEL, Karl KHENTOUS-GAULARD, Kentin LEMASSON, Laurent GUILLARD, Marie-Odile ROLLAND, Naïma BENNIA, Olivier VRIGNON, Valérie AVENEL, sans oublier notre regrettée Brigitte AUBRY.

A ces élus, je veux associer tous les agents de notre ville, auxquels je relie ceux de *Caen la mer,* qui œuvrent au quotidien, à nos côtés, dans l'intérêt des fleurysiens. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Je voudrais également associer à ce propos nos partenaires, nombreux, fournisseurs, prestataires, investisseurs, bénévoles, usagers, qui concourent à l'évolution de Fleury-sur-Orne et à l'image qui est la sienne aujourd'hui.

Et puis bien sûr, vous tous dans cette salle.

Je veux saluer sur ce thème l'engagement formidable de nos associations qu'elles soient culturelles, éducatives, sportives, de jumelage, sociales ou de loisirs. Elles concourent toutes à mailler notre ville

# Pitch du Conseil Municipal des Jeunes

et à faire société. Comme un tissu, la Ville a besoin de cette trame associative qui permet à chacun de mieux vivre au quotidien. Gérer la Ville, c'est gérer cette proximité que vous appréciez avec les élus et les services.

Gérer la ville, c'est aussi porter l'ambition de son développement ainsi que nous le faisons en matière d'habitat ou de développement économique. Les acteurs mobilisés autour de la transformation de Fleury-sur-Orne sont nombreux, actifs et efficaces. Leur investissement génère de l'emploi et de l'activité. Nous orchestrons ces grands projets avec nos deux partenaires, la communauté urbaine *Caen la mer* et la *SEM Normandie Aménagement.*

## > LES PROJETS

Ces projets s'incarnent notamment dans nos deux grands espaces de développement : l'écoquartier des ***Hauts de l'Orne*** et ***Normandika*** où le magasin ***Grand Frais*** ouvrira ses portes dans quelques mois. Je souhaite saluer la grande qualité de notre collaboration et des décisions qui en découlent. D'autres projets importants seront annoncés, démarreront ou seront livrés en 2023, en matière de bureaux, d'activités, de logements, de commerces, et peut-être même en matière hôtelière. Comme vous le savez, je n'annonce que ce qui est certain. Nous devrons donc attendre encore quelques semaines avant que je puisse faire de nouvelles annonces.

Je peux toutefois vous confirmer pour 2023 des livraisons d'habitat sur la route d'Harcourt, des livraisons d'activités aux terrasses de Fleury, des chantiers qui se prolongent autour de la nouvelle ***Place de la République*** dans l'éco-quartier des ***Hauts de l'Orne.*** La création d'un nouvel arrêt de Tram a permis depuis le mois de septembre de mieux irriguer ce quartier ainsi que celui du Foyer Soleil dont la reconfiguration se poursuit avec la livraison en 2022 de la magnifique crèche départementale.

**En 2023, le parc des carrières avancera enfin dans une première phase d'aménagement et les réflexions et études aboutiront concernant le parc agro-écologique.** Des jeux pour enfants et jeunes ont d'ores et déjà été installés dans plusieurs endroits de l'écoquartier tout comme ce sera le cas progressivement de tous les quartiers de Fleury-sur-Orne, avec une importante première phase en 2023.

Les mois qui viennent nous permettront de configurer la phase 3 de l'écoquartier dans ses caractéristiques en matière urbaine, en matière de distribution, en terme de matériaux ou de modes constructifs. Puis, ceux-ci seront soumis à la sagacité des promoteurs et des bailleurs avant que des projets soient arrêtés de manière à la fois compétitive et partenariale, avant de voir le jour dans quelques années.

Des projets seront également engagés en matière de développement économique. Outre ceux que j'ai évoqués plus haut, je pense pouvoir mettre en lumière un projet porté par *Normandie Aménagement* de propositions tertiaires adaptables à certaines activités artisanales.

Vous l'avez entendu et vous le constatez au quotidien en nous disant combien vous l'appréciez, nos projets foisonnent. Ils constituent autant de succès que nous partageons avec chacun de ceux qui s'y engagent.

Cette dynamique est également celle du plateau sud où nos projets sont de plus en plus mêlés avec ceux de nos voisins de Ifs et ils le seront de plus en plus dans les années qui viennent. Avec ceux de Ifs, comme avec nos amis de Saint-André sur Orne, nous avons créé le « secteur sud » de la communauté urbaine *Caen la mer*, qui nous permet d'être plus efficace en matière de voirie et d'espaces verts, dans le cadre des contraintes qui sont les nôtres, comme l'a montré, par exemple, le dernier épisode neigeux dans le cadre duquel l'intervention des services a été remarquable.

## > CAEN LA MER

Comme vous le savez, la communauté urbaine est présente dans de nombreux espaces de notre vie quotidienne : dans la collecte des déchets, dans leur traitement par le biais du *Syvedac*, dans les transports et mobilités, dans l'adduction d'eau et l'assainissement, dans le développement économique et l'habitat, dans le domaine de la voirie et des espaces verts que j'évoquais il y a un instant, et dans beaucoup d'autres domaines, encore …

Notre collaboration au sein de Caen la mer est positive et j'en remercie les maires et élus qui la composent ainsi que les services qui les accompagnent.

Je me félicite également de la manière dont je peux travailler avec des collègues particulièrement engagés au sein du *Syvedac*, du *SDEC Energie* ou encore de l'union amicale des maires du Calvados.

Éco-quartier des Hauts de l'Orne

Grand Frais

## > FLEURY-SUR-ORNE

Fleury-sur-Orne, ville solidaire, territoire de projets. Notre Ville vit, se développe, s'anime dans la solidarité et le partage, évolue dans ses projets et ses réalisations, s'incarne dans ses services et dans leurs animations, s'enrichit de celles et ceux qui la rejoignent.

Si tout n'est pas parfait, et nous le savons bien, au travers des difficultés que nous rencontrons et du contexte très ardu dans lequel nous évoluons, nous sommes forts de notre résilience collective – que notre lien avec vous, renforce.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre chemin car il est le fruit de la responsabilité que les fleurysiens nous ont confié, et dont nous sommes si fiers.

## > LES VŒUX

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Au moment de conclure mon propos, je forme des vœux pour chacune et chacun d'entre vous, en particulier pour ceux qui sont dans la peine ou isolés, ici et jusqu'en Ukraine, en Iran, en Afghanistan et partout ailleurs.

Je forme des vœux pour nos entreprises, leurs salariés, et pour les projets qui sont les leurs.

Je forme des vœux pour nos associations et pour les formidables bénévoles qui s'y investissent sans compter.

Enfin, je forme des vœux pour notre Fleury-sur-Orne, pour ce qui est plus vaste que nous, qui nous rassemble et nous grandit.

Je vous remercie.

# Récompenses aux sportifs Fleurysiens

# LE **RECENSEMENT** DE LA **POPULATION**

Le dernier recensement de la population fleurysienne date de 2017. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées, tous les 5 ans.
Toutefois, en raison de la crise sanitaire, le recensement des communes programmé en 2021 ayant été reporté en 2022, celui de(s) fleurysien(n)(e)s initialement prévu en 2022 se déroule entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

**Chiffres clés** *(population légale établie par l'INSEE en 2019)* :
- Population totale, à Fleury-sur-Orne : **5 007 habitants.**
- Nombre de logements : **2 497 logements**, dont 2 291 résidences principales.

Les communes préparent et organisent le recensement à la population, sous la supervision et le contrôle de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Pour ce faire, Sandra JORET et Isabelle JOLY sont nommées coordinatrices communales du recensement et treize agents recenseurs sont recrutés par la commune. Madame Nathalie LETHARD est superviseur, au titre de l'INSEE.

## POINT D'ÉTAPE SUR L'AVANCÉE DU RECENSEMENT

La période de préparation du recensement a débuté au mois d'octobre 2022. De la mi-octobre 2022 à la mi-janvier 2023, il a été nécessaire de :

- **Procéder à la mise à jour des adresses** de la commune et à la reconfiguration des districts du territoire fleurysien sur la plateforme OMER, et ce, en raison des constructions récentes sur le territoire fleurysien, tout particulièrement au sein du nouvel écoquartier « les Hauts de l'Orne ».
- **Examiner les candidatures aux missions d'agent recenseur et organiser une vingtaine de jurys de recrutement** pour retenir 13 agents recenseurs, un seul agent recenseur s'est désisté au début du mois de janvier, immédiatement remplacé par un candidat de la liste complémentaire.
- **Assister aux journées de formations organisées par l'INSEE,** dédiées aux coordinateurs communaux d'une part, aux agents recenseurs d'autre part.
- Grâce à la présence des agents recenseurs sur le terrain, **préparer et suivre la tournée de reconnaissance.** Entre le 5 et 12 janvier, chaque agent recenseur s'est rendu sur son district pour recenser le nombre de logements, et identifier les logements éligibles au protocole « boîte aux lettres ».

## Qu'est-ce que le protocole Boîte aux lettres ?

Le protocole « Boîte aux lettres » consiste pour chaque agent recenseur à identifier pendant sa tournée de reconnaissance toutes les adresses pour lesquelles la boîte aux lettres fait le lien sans équivoque avec un logement. Aussi, pendant les deux premiers jours de collecte, les 19 et 20 janvier, les agents recenseurs doivent prioritairement déposer une notice d'information dans les boîtes aux lettres des maisons individuelles éligibles au protocole « boîte aux lettres ». Cette notice d'information comprend des codes de connexion pour se faire recenser sur le site internet « le recensement et moi ». Cette procédure demandée par l'INSEE vise à dénombrer un maximum de réponses, dès les premiers jours du recensement.

**Une fois réalisée le protocole « boîte aux lettres », la collecte se poursuit jusqu'au 18 février.** Pendant ces quatre semaines, les 13 agents recenseurs vont sillonner le territoire de la ville et aller à la rencontre de tous les habitants n'ayant pas été identifiés par le protocole « boîte aux lettres », notamment ceux des habitats collectifs, mais aussi ceux et celles n'ayant pas répondu par internet sous 48 heures, malgré la réception des codes de connexion.

La rencontre entre les agents recenseurs et les habitants vise à expliquer aux fleurysien(n)(e)(s) les bonnes raisons de se faire recenser et à faciliter les réponses soit par internet soit par imprimé papier (une feuille logement et autant de bulletins individuels que de personnes habitant le logement). En cas de réponse papier, l'agent recenseur viendra récupérer les documents remplis par les habitants sous 48 heures après leur dépôt. Des rendez-vous de retrait des documents papier sont fixés entre l'habitant et l'agent recenseur pour s'adapter aux contraintes de tout un chacun. Les agents recenseurs peuvent se déplacer au domicile pendant la journée, en soirée et pendant le week-end.

**POUR PLUS D'INFORMATION :**
**Isabelle JOLY ou Sandra JORET**
***recensement2023@fleurysurorne.fr***
**02 31 35 73 00**

## À noter

**> LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE.**

**> POURQUOI SE FAIRE RECENSER EST IMPORTANT ?**

Le recensement permet de déterminer la population officielle de votre commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la commune (dotation globale de fonctionnement). Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de votre commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à **mieux répondre aux besoins de la population.**

**> LES INFORMATIONS RECUEILLIES SONT PROTÉGÉES.**

**L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. **Toutes les personnes, agent recenseur, personnel communal,… ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.** L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ».

# RÉPONDRE À L'ENJEU DE LA QUALITÉ DE L'EAU

***Eau du Bassin Caennais*** est le syndicat de production et de distribution d'eau potable de tous les habitants du bassin de vie caennais. Il approvisionne 370 000 habitants.

## POURQUOI PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ?

L'eau douce est une ressource vitale à partager. Elle est essentielle aux activités humaines ; c'est également un enjeu de santé public majeur, d'où la nécessité de la préserver collectivement. Dans ce but, *Eau du Bassin Caennais*, est chargé de mettre en place un programme d'actions en tant que producteur d'eau potable.

## UN TERRITOIRE À PROTÉGER, POUR AVOIR UNE EAU DE QUALITÉ

L'***Aire d'Alimentation de Captages*** (A.A.C.) de Prairie est **un territoire d'environ 8850 ha.** Par définition, une A.A.C. désigne **la zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltre ou ruisselle alimente le captage.** Cette zone est délimitée dans le but principal de **lutter contre les pollutions diffuses** risquant d'impacter la qualité de l'eau prélevée par le captage.

**26% de l'AAC est en zone périurbaine, 143 agriculteurs concernés, 32 communes, dont Fleury-sur-Orne avec une surface de 630 ha environ.**

## DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE PAR TOUS

A travers une réflexion collective regroupant des agriculteurs, des élus, des institutionnels et *Eau du Bassin Caennais* des actions ont été mises en avant pour maintenir et préserver la qualité de l'eau des forages de la Prairie. Elles sont à la portée de tous.

Pour plus d'information, vous pouvez :

- Consultez le programme d'action de l'A.A.C. prairie sur le site d'*Eau du Bassin Caennais* : ***www.eau-bassin-caennais.fr*** ;
- Contactez Gaëlle GERMAIN, animatrice à la préservation de la ressource sur le secteur : ***g.germain@caenlamer.fr.***

## QUELLE EST LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE SUR MA COMMUNE ?

Les résultats de l'eau distribuée sur la commune de Fleury-sur-Orne sont accessibles à la mairie et sur le site internet de l'*Agence Régionale de Santé :* ***www.normandie.ars.sante.fr.***

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er janvier 2019, les particuliers ont l'interdiction d'utiliser ou de détenir des produits phytosanitaires.

Au 1er juillet 2022, l'interdiction s'étend aux propriétés privées, sur les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif (terrains de sport, cimetières,...).

**En savoir +** : ***www.ecophyto-pro.fr.***

EAU DU BASSIN CAENNAIS
VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

*Important !*

## SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Au 1er janvier 2023, *Eau du Bassin Caennais* a désigné la *Saur* comme prestataire pour le service d'eau potable. Le service d'assainissement reste géré par *Veolia*.**

Vous avez reçu ou allez recevoir un courrier vous en informant et vous invitant à compléter les informations relatives à votre identité et à votre choix du mode de paiement de votre facture d'eau potable.

VEOLIA saur

Coupon
## Exprimez-vous !

Pour avoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et vos coordonnées.

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.

À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne
Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.